



## DIRECTION GÉNÉRALE IDF

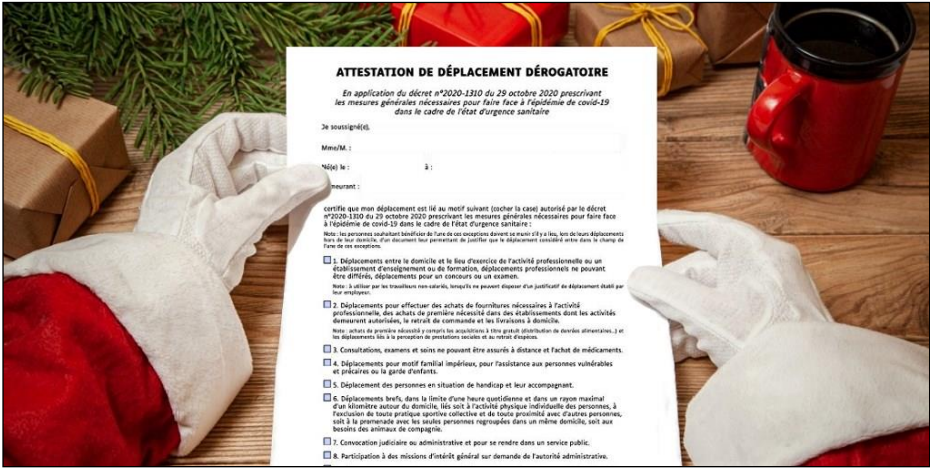
*Fêtes de fin d'année, continuons à nous protéger!*

### Qu'est-ce que le CSE ?

Le gouvernement a instauré la fusion des IRP et créé une instance unique de représentation du personnel, le **Comité Social et Economique (CSE)** par le biais d'une ordonnance publiée le 23/09/17. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les CSE ont été mis en place à la SNCF, fusionnant ainsi les DP, le CHSCT et le CE.

Cette nouvelle instance reprend donc l'ensemble des prérogatives suivantes :

- gérer les **réclamations individuelles et collectives**,
- traiter les questions relatives à la **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**,
- être informés et donner un avis sur les projets **stratégiques, économiques** ou relatifs à l'**emploi**, présentés par l'entreprise.



### SOMMAIRE

EDITO du SF ..... 2

ATTENTION AUX DEMISSIONS ..... 3

ACCIDENT A PARIS AUSTERLITZ ..... 4

COMPTE RENDU DU CSE ..... 5

COMPTE PROFESSIONNEL  
FORMATION ..... 6

RESULTATS DES ELECTIONS CA ..... 7

INFOS PRATIQUES ..... 8



# DIRECTION GÉNÉRALE IDF



## L'EDITO DU SECRÉTAIRE FÉDÉRAL *PAR C. THETIER*

Mes cher(e)s collègues,

Lorsqu'il est fait mention de notre entreprise, certains lui montrent leur attachement tandis que d'autres ne cherchent qu'un prétexte pour l'accuser de tous les maux. Pour exemple, j'évoquerai le grave incident qui s'est produit sur le chantier en gare de Paris-Austerlitz, dans la nuit du lundi 30 novembre au mardi 1er décembre. Fort heureusement, il n'y a eu aucune victime.

Une fois de plus, notre entreprise est montrée du doigt, cette fois-ci, par la Présidente de région qui exige que les dégâts soient réparés dans les plus brefs délais. De nouveau l'entreprise et les cheminots sont victimes du SNCF bashing. Avec de tels comportements, comment ne pas s'étonner que notre entreprise ne soit plus si attractive ?

Sur Réseau, nombreux de nos collègues souffrent de leurs conditions de travail. Cela s'explique, bien souvent, par les réorganisations qui touchent notre entreprise, des outils inadaptés ou un management qui se veut inapproprié. Pour autant, il ne faut pas, ne rien faire ou d'en être le simple spectateur, il faut alerter impérativement les représentants du personnel qui vous conseilleront ou vous accompagneront afin de trouver une issue favorable.

A l'UNSA-Ferroviaire, nous avons pu démontrer à maintes reprises que le bien-être des agents nous préoccupe. Notre Organisation Syndicale se veut responsable et efficace et lors des élections des conseils d'administration, vos votes ont prouvé la confiance que vous avez en l'UNSA-Ferroviaire.

Seule notre Organisation Syndicale est représentative dans toutes les sociétés anonymes.

2021 s'annonce une année charnière pour la SA Réseau. Tout d'abord avec les répercussions de la crise sanitaire qui n'ont pas fini d'impacter le moral des cheminot(e)s et qui auront de lourdes conséquences sur la situation financière de Réseau. Viennent ensuite, tous les projets qui prendront forme sur cette nouvelle année. Pour en citer certains :

- L'évolution du métier RH avec la création des centres d'appui pour traiter les charges administratives lourdes et la mise en place d'un RRH de proximité ;
- La nouvelle organisation à la maintenance avec le projet « Maintenir Demain » qui redistribuera les responsabilités des DPX et qui a pour but d'optimiser les interventions ;
- La ré-internalisation de 500 postes sur 3 ans notamment à la maintenance. Les types de postes seront définis mi-janvier mais je peux déjà dire que le sujet « végétations » est une piste sérieuse de réflexion.

Bien sûr, ces projets seront davantage détaillés dans notre prochain journal de CSE. Sachez pour autant, que l'UNSA-Ferroviaire suit de très près ces sujets et intervient dans le cadre des échanges avec la Direction de Réseau afin d'en connaître les objectifs, la plus-value économique mais surtout l'impact sur l'humain. Bien des fois, il s'est avéré que certains projets étaient mis en place sans que le volet social ne soit préalablement préparé. L'UNSA-Ferroviaire, en tant qu'organisation syndicale responsable et soucieuse du bien-être des cheminot(e)s n'hésitera pas à faire des propositions cohérentes pour la sauvegarde des emplois et l'amélioration des conditions de travail.

***Malgré un contexte toujours aussi difficile dû à la 2<sup>e</sup> vague du virus, l'ensemble de vos représentants UNSA-Ferroviaire s'associe à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.  
Prenez soin de vous et de vos proches !***



# INFORMATIONS REGIONALES

## APRES LA VAGUE DE DÉMISSIONS, ATTENTION AU PROCHAIN TSUNAMI !

PAR CHRISTIAN PRETAT ET SANDRINE DUMONTIER

Depuis déjà quelques années, l'UNSA-Ferroviaire avait exprimé des inquiétudes en alertant l'Entreprise sur la problématique des démissions.

A l'époque, même si ce phénomène pouvait être jugé marginal, cela illustrait toute la difficulté qu'il y avait à fidéliser les agents au sein de la DG IDF.

Maintenant, l'Entreprise a enfin pris conscience de l'hémorragie croissante du nombre de démissions, puisqu'une étude a été faite sur la période de 2017 à 2019 pour comprendre enfin ce qui pousse les agents à quitter l'Entreprise.

L'analyse de cette « fuite des cerveaux et des compétences » est très intéressante.

Est-il utile de rappeler que les compétences métier et l'expérience acquise de nos salariés sont un « capital » pour l'Entreprise qui ne se renouvelle que sur le long terme et que cela représente un investissement, donc un coût qui est rentabilisé sur le moyen et long terme ?

Cette étude montre que les démissionnaires qui sont entrés chez SNCF Réseau IDF avaient l'intention, au départ, de faire carrière dans l'Entreprise.

Malheureusement, l'étude met aussi en avant que :

**« Pour près de 3/4 des démissionnaires, les engagements n'ont pas été respectés » !**

Même si la formation est jugée de qualité pour 69% des sondés, le constat est qu'il y a « une énorme différence entre les formations et la réalité du terrain ».

Parmi les raisons, les départs sont aussi dus à la dégradation des conditions de travail qui sont jugées stressantes et fatigantes par le salarié. La conjugaison des astreintes, nuits, week-ends et le temps de trajet domicile / travail sont autant de facteurs aggravants !

Rappelons encore une fois la problématique des loyers élevés en Ile de France, non compatibles avec des petits salaires.

Ces derniers contraignent les personnes à rester en province, leur lieu de résidence initial, souvent sinistré par le chômage les obligeant à venir en IDF, sans pouvoir s'en rapprocher. Ainsi, distance et 3x8 H deviennent chronophages et épuisants, très rapidement.

**Le manque d'évolution salariale ou de mobilité font aussi partie des critiques négatives !**

Maintenant, le Cabinet EMINOVE, chargé de cette étude, a émis un certain nombre de pistes d'actions, suite à l'étude des démissions.

Aujourd'hui, la Direction de la DG IDF a plusieurs défis à relever avec « Tous SNCF Ambition Réseau ». La fidélisation des agents en fait partie intégrante.

Notre Délégation a demandé à l'Entreprise comment elle allait mettre en œuvre les deux axes choisis dans les pistes d'amélioration du cabinet EMINOVE :

- **Mieux accueillir et intégrer les nouveaux embauchés,**
- **Et favoriser la mobilité des agents et les parcours au sein de la DG IDF.**

Nous avons aussi demandé de faire un effort supplémentaire pour améliorer le dispositif d'aide au logement en IDF.

*Pour terminer sur ce sujet, la Direction doit donner le maximum de chances aux nouvelles embauches, de se projeter au sein de Réseau. La fidélisation passe aussi par un accompagnement de qualité des jeunes dont nous avons évoqué le cruel manque à plusieurs reprises, à propos des nombreux échecs aux formations initiales. Le Tutorat est essentiel pour les métiers du ferroviaire ! Les nouvelles embauches ne suffisent pas à compenser les départs et les nouveaux embauchés ne seront pas opérationnels à 100 %, avant plusieurs mois. Nous avons donc un réel problème actuel d'effectifs pour couvrir les postes et assurer en sécurité toutes les missions sur notre périmètre.*

# INFORMATIONS REGIONALES

## UNE POUTRE DE 400 TONNES S'ECROULE SUR LES VOIES A PARIS AUSTERLITZ

PAR PASCAL BOUZID ET THIERRY STEUNOU

---

Le quartier ATM (Austerlitz-Tolbiac-Masséna) est aujourd'hui un nouveau quartier du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Entre la gare d'Austerlitz et le boulevard périphérique, la Ville de Paris et la SNCF se sont associées pour aménager ce grand quartier de 130ha. Le projet AURORE confié à SEMAPA (Société d'Etudes, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne) doit, entre autres défis, couvrir pas moins de 26 ha de voies ferrées. Sur cette ligne circulent les Intercités, les TER et bien-sûr le RER C en direction et en provenance de la gare d'Austerlitz. Depuis plus de 20 ans que ce chantier est commencé, les voies sont progressivement enfouies pour laisser place à des nouveaux immeubles parfois à cheval au-dessus des voies. Ce chantier consiste à construire un immeuble autoporté contenant un hôtel et une auberge de jeunesse, sur une dalle porteuse en surplomb des voies.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> décembre 2020, vers 1H30, l'Entreprise Freyssinet, filiale de Vinci ayant en charge la fabrication du coffrage destiné à la réalisation d'une poutre, a raté la pose de cette « poutre coffrante » de 45m de long et d'une masse de 400t. Lors du grutage, pendant la descente, la poutre coffrante s'est brisée pour une raison indéterminée, et s'est effondrée en 4 morceaux sur la plateforme ferroviaire en contrebas. On ne déplore heureusement aucun blessé. C'est en tentant de poser cette poutre sur ses appuis définitifs au-dessus des voies que cette dernière s'est fracturée dans un vacarme assourdissant. Une fois le coffrage en place, la poutre à réaliser en béton précontraint est armée de câbles d'acier, et elle va subir une mise en compression lors du coulage et avant son durcissement. Ce qui permettra de résister à la traction et à la flexion. L'entreprise spécialisée dans ces travaux, avait déjà installé 2 poutres semblables en septembre dernier, il lui en reste 6 autres à poser.

Coté SNCF, l'interception de toutes les voies avait bien été réalisée préalablement et il n'y avait pas de coactivité. Malgré cela, certains agents sont choqués et un accompagnement psychologique leur est proposé.

**Contrairement à ce qu'a pu affirmer Valérie Péresse, Présidente de la Région IDF « qui demande à la SNCF de réparer les dégâts dans les plus brefs délais », la SNCF n'est pas responsable de cet accident.**

Elle subit l'échec de cette pose très minutieuse. Les dégâts semblent considérables mais il faudra d'abord évacuer les 400 t de gravats pour pouvoir accéder à la plateforme. L'évacuation sera difficile et l'entreprise travaillera jour et nuit même les week-ends pour que SNCF RESEAU puisse expertiser et rétablir ses installations. La Voie, les Caténaires et la Signalisation, au moins, sont touchées

*L'UNSA-Ferroviaire déplore que la CSSCT de PRG n'ait pas été avisée dans le délai légal de 24h00. De plus, il semble que l'ensemble du personnel n'ait pas été informé de ce grutage. Pour preuve : des agents ont déposé un dossier d'Accident du Travail en relation avec ce chantier. La reprise des circulations ne se fera pas avant le 11 Décembre, nous apprend-t-on.*

**Ironie de l'histoire : C'est Eugène FREYSSINET qui inventa le béton précontraint, du même nom que l'Entreprise, filiale de Vinci, aujourd'hui mise en cause.**



# INFORMATIONS REGIONALES

## COMPTE-RENDU DU CSE DG IDF DU 03 DECEMBRE 2020

PAR ISABELLE VAUCOULEUR ET SANDRINE DUMONTIER

Avec 13 établissements, des centaines de métiers différents répartis sur l'Île De France et plusieurs départements limitrophes, vos élus CSE s'emparent de tous les sujets en vue d'obtenir des avancées concrètes pour tous les salariés. L'Ordre du Jour du CSE du 03 décembre 2020 a été riche : incident ATM à Austerlitz, déploiement de l'outil SIPH, plan de formation et entretien professionnel, situation sanitaire sur le périmètre, accidentologie, modernisation des Postes-circulation de Massy et Orly, étude sur les démissions, arrêt des chantiers du CDG Express... Certains de ces sujets seront traités dans des articles spécifiques du journal. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter vos élus.

### Déploiement de l'outil SIPH (Système Industriel de Production Horaire)

Les nombreux dysfonctionnements mettent en difficulté tous les utilisateurs de l'outil en créant des situations de travail difficiles et une production très inférieure à celle réalisée précédemment, avec THOR. Le Président de la DG IDF nous informe de la mise en place d'une cellule de crise et remercie la mobilisation au quotidien, de tous les acteurs.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, de simples remerciements ne suffisent pas, l'entreprise doit arrêter le déploiement d'outils inadaptés au cahier des charges, en créant, en plus, des incompatibilités entre interfaces. De nombreuses alertes lors des tests, ont été faites mais la Direction n'en a pas tenu compte. L'évolution technologique ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des agents.

**L'UNSA Ferroviaire s'inquiète pour les utilisateurs et craint que SIPH ne deviennent CIPH : « Catastrophe Industrielle de Production Horaire » !**

### Consultation du Bloc 3 de la loi Rebsamen : politique sociale, conditions de travail et d'emploi

Les axes majeurs du Plan de Développement des Compétences (PDC) priorise d'abord les formations vers le premier emploi, puis les formations dans le cadre de dispositifs promotionnels, puis les reconversions et enfin pour assurer le maintien des compétences. Le rapport présente également, le taux de réalisation des EP de 89.5% et le volume de formations demandées (20 661 pour 11530 agents). Malgré l'obligation d'un EP tous les deux ans, 1 000 agents n'ont pas été reçus.

L'UNSA-Ferroviaire déplore que les formations pour « maintien des compétences » soit le parent pauvre du plan de formation et de ne pas avoir d'indicateurs sur le nombre de réalisations des formations demandées lors des Entretiens Professionnels et de formation (EP et EIF). Certaines formations, faute de pouvoir libérer les agents de la production, sont réalisées pendant leur service ou via des modules d'e-learning vers lesquels ils sont orientés afin de s'auto-former. Nous interpellons également la Direction sur le mal-être des salariés qui peut s'exprimer par le refus d'EP. En conséquence, la délégation UNSA-Ferroviaire s'abstient de voter en faveur d'un PDC qui ne correspond pas aux besoins et aux attentes des salariés.

### Mise en exploitation des Postes de Commande à Distance de Massy et d'Orly

L'enjeu majeur de cette modernisation est le changement de technologie, des postes à leviers actuels vers des postes informatiques sous IHM, accompagnés d'une modification du plan de voies et d'une reconfiguration des secteurs-circulation. Ce changement de technologie s'accompagne de la mise en place de nouveaux outils, tels que la STEM-vidéo et le MGPT (Module de Gestion des Protections). Cette évolution implique une réorganisation complète du travail avec des modifications sur l'emploi.

La présentation fournie ne comporte pas les réponses aux questions posées par les délégations, notamment sur les conséquences humaines, le pesage des postes ou encore l'évaluation des risques professionnels. Les élus votent à l'unanimité une demande d'expertise et le report du sujet. Pour l'UNSA Ferroviaire, le pilier humain doit être un facteur déterminant dans la construction des projets de modernisation du réseau.

# INFORMATIONS NATIONALES



## COMPTE PROFESSIONNEL FORMATION PAR FLORENCE LECEURS ET GREGORY LEMOINE

Si vous n'avez pas encore créé votre compte et transféré votre solde d'heures acquises au titre du droit individuel de formation (DIF) il ne vous reste que 15 jours pour le faire, dernière limite le 31/12/20.

Des heures qui seront converties en €, à raison de 15 € par heure.

Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et rendez-vous sur ce site :

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

Il vous accompagne dès votre entrée dans la vie professionnelle, tout au long de votre carrière et ce jusqu'à votre départ en retraite.

Le CPF vous permet de suivre, à votre initiative, une action de formation de votre choix, inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Elle peut être de courte durée (ex-Droit Individuel de Formation, DIF) comme la Validation des Acquis d'Expériences (VAE) et le bilan de compétences, ou de plus longue durée comme des formations diplômantes ou certifiantes via le Projet de Transition Professionnel, PTP (ex-Congé Individuel de Formation, CIF).

**VAE :** *Ou comment obtenir une [certification](#) pour tout salarié qui justifie d'au moins 1 an d'expérience.*

### **A quoi ça sert ?**

- Valoriser son expérience par l'obtention d'un diplôme pour évoluer professionnellement, ou obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours.

### **Ce n'est pas :**

- Une conversion automatique de l'expérience en certification,
- De la formation.

Une démarche VAE doit être planifiée dans le temps et nécessite un fort investissement personnel.

### **Bilan de Compétences :**

#### **A quoi ça sert ?**

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations,
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation,
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

### **Ce n'est pas :**

- Une reconversion automatique,
- De la formation.

Une démarche Bilan doit être personnelle, et nécessite de l'introspection.

**Le CPF est un outil mis à la disposition de tous, il permet de réaliser des projets variés mais chacune de ses applications nécessitent un financement qui peut être couverts partiellement ou en totalité par le solde disponible sur votre CPF.**

# INFORMATIONS NATIONALES



## RESULTATS DES ELECTIONS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

### Résultats des Élections aux Conseils d'Administration du Groupe Public Unifié SNCF 2020

**SNCF Holding** : *Christelle JEANNET* a été élue

**SNCF Réseau** : *Fanny ARAV* a été élue

**SNCF Voyageurs** : *Xavier-Marie LEMAIRE* a été élu

**SNCF Gares & Connexions** : *Philippe FROISSARD* et  
*Valérie LOURDAIN* ont été élus

**L'UNSA-Ferroviaire est la première organisation  
syndicale en nombre d'élus et la seule présente  
dans tous les CA !**

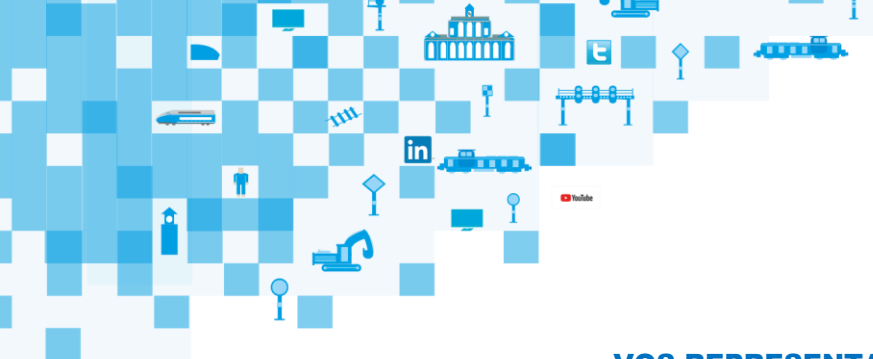
Les salariés du Groupe Public Unifié (GPU) SNCF viennent d'élire pour quatre ans leurs administratrices et administrateurs représentant les salariés aux Conseils d'Administration (CA) des quatre Sociétés Anonymes (SA).

Élection après élection, l'**UNSA-Ferroviaire** confirme son ancrage en obtenant au moins un siège dans tous les CA du GPU SNCF. Ce résultat récompense le travail réalisé, notamment dans le cadre des négociations des accords de branche et d'entreprises.

Aujourd'hui, la Fédération **UNSA-Ferroviaire** est la SEULE Organisation Syndicale Représentative présente dans les quatre Sociétés Anonymes du Groupe.

Nos administrateurs élus auront à cœur de porter la voix des agents de l'ensemble des Sociétés Anonymes (SA et SAS) et des filiales concernées.

**" Seule Organisation Syndicale représentée dans tous les CA,  
l'UNSA-Ferroviaire remercie l'ensemble des salariés qui lui ont renouvelé  
leur confiance et continuera sur sa dynamique pour un dialogue social  
moderne, progressiste et innovant ! "**



## VOS REPRESENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
THETIER	Christophe	<a href="mailto:thetier.c@unsa-ferroviaire.org">thetier.c@unsa-ferroviaire.org</a>	PRETAT	Christian	<a href="mailto:pretat.c@unsa-ferroviaire.org">pretat.c@unsa-ferroviaire.org</a>
DUMONTIER	Sandrine	<a href="mailto:sandrine.dumontier.unsa@gmail.com">sandrine.dumontier.unsa@gmail.com</a>	BERNARD	Stéphanie	<a href="mailto:stephanie.bernard@reseau.sncf.fr">stephanie.bernard@reseau.sncf.fr</a>
BOUZID	Pascal	<a href="mailto:pascal.bouzid.unsa@gmail.com">pascal.bouzid.unsa@gmail.com</a>	DERAIL	Xavier	<a href="mailto:xavier.derail@reseau.sncf.fr">xavier.derail@reseau.sncf.fr</a>
DENIAU NICOL	Caroline	<a href="mailto:caroline.deniau-nicol@reseau.sncf.fr">caroline.deniau-nicol@reseau.sncf.fr</a>	FALICON	Aline	<a href="mailto:aline.falicon@reseau.sncf.fr">aline.falicon@reseau.sncf.fr</a>
GARCIA	Philippe	<a href="mailto:garcia.p@unsa-ferroviaire.org">garcia.p@unsa-ferroviaire.org</a>	PIAT	Olivier	<a href="mailto:olivier.piat@reseau.sncf.fr">olivier.piat@reseau.sncf.fr</a>
VAUCOULEUR	Isabelle	<a href="mailto:vaucouleur.i@unsa-ferroviaire.org">vaucouleur.i@unsa-ferroviaire.org</a>	STEUNOU	Thierry	<a href="mailto:titste@gmail.com">titste@gmail.com</a>
VALBOM	Alexandre	<a href="mailto:valbom.a@unsa-ferroviaire.org">valbom.a@unsa-ferroviaire.org</a>	PERROT	Pablo	<a href="mailto:pablo.perrot@reseau.sncf.fr">pablo.perrot@reseau.sncf.fr</a>

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS ADRESSER DES QUESTIONS : [valbom.a@unsa-ferroviaire.org](mailto:valbom.a@unsa-ferroviaire.org)

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

POUR NOUS REJOINDRE ET ADHERER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

# J'adhère à l'UNSA !

**CONTRACTUELS** **Efficace** **Service public** **Responsable**  
**EXPERTISE** **Savoir-faire** **Carrières**  
**Hot-Line Juridique** **Autonome**  
**METIERS** **Filières** **STATUT**  
 Syndicat de services

*A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !*

Nom: .....

Prénom: .....

Direction: .....

Adresse Pro: .....

.....

Collège: .....

Tél: .....

Mail: .....

**Fédération UNSA-Ferroviaire**

**56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS**

**Tél: 01 53 21 81 80 . [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)**

L'équipe **UNSA-Ferroviaire** vous souhaite  
de bonnes fêtes de fin d'année !